

**Conseil de quartier des 4 chemins**  
**Compte rendu de la réunion publique du 9 janvier 2020**

Ouverture de la réunion à 18 h 30 en présence de :

Monsieur le Maire F. Vigouroux, monsieur C. Peyro, monsieur G. Guillemont, monsieur D. Higly, monsieur JM Pascal,

Monsieur B. Chaillot directeur CTM, monsieur N. Fouard chef de la PM, monsieur JF Cammarata.

Monsieur G. Yerolimos, S. Terras, F. Lecarour, V. Francou membres du bureau du conseil de quartier.

Excusés : Messieurs S. Avocatto et G. Gulla membres du bureau du conseil de quartier;

L'ordre du jour :      1/ Sécurité routière ;  
                                 2/ Travaux et voiries ;  
                                 3/ Bilan des demandes d'intervention.

Une cinquantaine de participants.

Après avoir remercié monsieur le maire, les élus, techniciens et l'ensemble des habitants, la parole est donnée à monsieur le maire qui présente ses vœux à l'assemblée et propose de répondre aux questions et/ou donner la parole aux élus et techniciens présents.

**1/ Sécurité routière :**

Rappel statistiques : entre 2009 et 2018 il y a eu 6 décès dont un policier, 11 blessés graves et des centaines d'accidents sur la D16 route du Delà.

G. Yerolimos présente, à l'aide d'un plan, la nouvelle entrée de ville qui a été déplacée de l'entrée du tunnel au rond-point dit des 4 chemins. Ce changement est intervenu à la fin du mois de novembre et semble déjà avoir un effet très positif sur la sécurité. La vitesse des véhicules est désormais limitée à 50 Km/h au lieu des 80. Des passages protégés vont être matérialisés au sol.

Monsieur le maire précise que l'entretien de la route et des platanes restent à la charge du conseil départemental, l'entretien des fossés (roubines) et nettoyage des

bordures sera fait par les services de la ville. Le projet de créer un rond point à la sortie du tunnel permettrait de sécuriser l'échange entre les chemins du moulin, Garouvin et la D10.

La route du Delà est très accidentogène. Le placement d'un radar fixe qui a été validé par le conseil départemental il y a quelques mois ne peut être réalisé tant qu'un appareil n'est pas disponible. En attendant un radar mobile pourra être mis en service régulièrement.

Il est rappelé qu'une réunion doit avoir lieu le lundi 13 janvier à la salle Collomb. Une pétition de nombreux habitants de la route se plaignent particulièrement des nuisances sonores dues au nouveau revêtement.

Les résidents font remarquer qu'une période d'accalmie a eu lieu lors de l'ouverture de la déviation nord de Miramas. Mais assez rapidement les automobilistes ont repris l'axe routier du Delà car les embouteillages à l'entrée nord de Istres les ont découragés. Une discussion s'ouvre sur la possible création d'une 2x2 voies entre Miramas et Istres.

La D16 du rond point des 4 chemins en direction de Grans est une portion dangereuse pourtant la moins équipé. La route est étroite et le marquage central n'est pas matérialisé. Il n'y a pas de panneaux de limitation de vitesse. Les accotements sont jugés dangereux. Une demande des habitants est faite pour que la limitation à 70 Km/h soit matérialisé par des panneaux tout comme le tronçon du Delà.

La D10 depuis le rond point des 4 chemins en direction de St Chamas est dangereuse ainsi que le carrefour avec le Vieux Miramas et le chemin de Lunard pour la sortie des riverains. La vitesse y est excessive.

Monsieur le Maire explique qu'un faux radar (pédagogique) ne peut être installer car la route en courbe ne le permet pas. D'autre part la politique du conseil départemental n'est pas favorable à la création de rond point sur ses routes. En créer un au pied du Vieux Miramas (côté du transformateur) semble impossible.

## **2/. Travaux et voirie :**

Demande : travaux sur le chemin de la Calade du cimetiere au Vieux Miramas.

Réponse : coût pour sa réfection 54000€. Sera proposé au budget du mois d'avril.

Demande : containers poubelles - chemin de Lunard à Miramas le Vieux.

Réponse : suppression du point de regroupement (transformateur) et déploiement de bacs de proximité ou bacs individuels sur l'ensemble des riverains de la D10 entre le transformateur et le rond point des 4 chemins. L'espace actuel sera

aménagé de manière à décourager le dépôt sauvage. Début des travaux fin janvier début février.

Demande : desserte par la ligne bus 11 toute l'année dans le village pour un service plus adapté aux scolaires notamment les collégiens et lycéens rendant l'accès plus sécurisé aux arrêts de bus que l'actuel en bord de D10 et chemin de la calade impraticable et non éclairée.

Réponse : avis favorable, négociation à mener avec la régie des transports.

Demande : ramassage des ordures ménagères (hors village) un jour sur deux au lieu de l'actuel lundi, mercredi, jeudi.

Réponse : négociation à mener avec l'exploitant.

Demande : réinstallation d'une boîte aux lettres de la poste quartier Garouvin. Actuellement le seul point de dépôt pour tout le quartier est situé place Castagne au village.

Réponse : bien que la politique de la poste est de les supprimer, une demande sera faite.

Demande : protection sur mur du village juste après la barrière en montant à droite. Hauteur importante sur propriété.

Réponse : il faudrait faire intervenir un géomètre pour définir à qui revient la mise en sécurité. Jusqu'à présent aucune remarque n'avait été faite.

Demande : accès pompiers difficile dans le virage au bout de Garouvin.

Réponse : Les pompiers n'ont jusque là pas fait de remarques particulières. Un sens unique pourrait être envisagé mais engendrerait une augmentation de la circulation pour le quartier. Actuellement les voitures se répartissent en fonction du lieu d'habitation.

Une étude peut être faite pour élargir la tracé mais les terrains sont privés. Une demande de concertation avec les propriétaires peut être envisagé.

Demande : à défaut de la rénovation de la totalité du bâtiment de l'école des filles au village, occupé par plusieurs associations et servant aux réunions publiques du conseil de quartier, n'est il pas possible d'embellir la salle principale par un ravalement des murs et peintures ?

Réponse : le bâtiment sera inscrit au patrimoine universel de la ville. Une convention pourrait être envisagé avec le lycée Les Alpilles comme c'est le cas actuellement avec l'ancienne mairie.

### **3/. Bilan des demandes d'intervention :**

- Aire de jeux : pas de solution pérenne à ce jour. Le terrain proposé sur le village ne semble pas une solution envisageable pour que les jeunes se l'approprient. Trop isolé et éloigné.
- Accès voie verte/GR 2013 par le chemin du pavillon : toujours pas fait. Passage pour les piétons accidenté et impraticable pour les poussettes ou personnes à mobilité réduite.
- Colline Ste Croix au pied du Vieux Miramas : une demande indiquant "danger feu" n'est toujours pas installé.

### **4/. Questions diverses :**

- Problème de collecteur général à Garouvin installé chez des particuliers et défectueux.

Réponse : Monsieur Guillemont se rendra sur place. Les travaux sont à mettre au programme pour une mise au norme du réseau.

L'ordre du jour épuisé, la réunion est close à 20 h.

Un partage de la brioche des rois et un pot de l'amitié clôture cette assemblée.